



Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID : 064-216401240-20240222-182024-DE

COMMUNE

Date du conseil municipal : 20/02/2024.

Date de la convocation : 06/02/2024.

DE BIDARRAY



Présents 11/14: ANCHORDOQUY Jean Michel, SEYCHAL Antton,

BIDONDO Jean Pierre- INCAURGARAT Nathalie - CEDARRY Suzanne- IBARROLA Pascal -
ORHATEGARAY Ramuntxo, OXOBY Monique- URRIZAGA Peio- MARISCO Jean Pierre -SABAROTS Anne
Marie

Absents 3/14 : ARROSSA Lidia - ONDICOL Beñat - ETCHEVERRY Bernadette

Convocations transmises le 06-02-2024.

2024/18- Location de la salle au profit de l'APF HIRU MENDI et mise à disposition d'un adjoint technique

Le Maire propose au Conseil Municipal qu'un adjoint technique soit ponctuellement mis à la disposition de l'AFP HIRU MENDI pour une durée de 8h et qui participera à la manutention des matériaux de la borde Buruzuneko borda (opération d'équipement du budget AFP HIRU MENDI).

Aussi, la salle artetxea sera facturée 200€ dans le cadre de l'inauguration de cette borde.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

ADOpte l'ensemble des propositions du Maire

PRÉCISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

LE CONSEIL MUNICIPAL ACCEPTE.

Transmission de la présente délibération au Contrôle de Légalité.

Transmission de la présente délibération à la Trésorerie.

Et ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme
Le Maire JM. ANCHORDOQUY